



## **FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la Ville.

### **Survol général**

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2020, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 6 833 711 \$.

Revenus de fonctionnement	97 588 656 \$
Charges de fonctionnement	(98 252 991) \$
Amortissement des immobilisations	5 836 834 \$
Remboursement de la dette à long terme	(4 589 183) \$
Affectations	6 250 395 \$
<hr/>	
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	6 833 711 \$

### **Pandémie de COVID-19**

Tout d'abord, à l'évidence de la morosité de la situation pandémique, nous ne pouvons passer sous silence les effets importants de l'épisode prolongé de lutte contre la COVID-19 sur les finances de la municipalité. Ces impacts se traduisent en grande partie par des pertes de revenus de sources locales, l'engagement de dépenses imprévues et une rationalisation de certaines dépenses de fonctionnement.

Les pertes de revenus provenant de permis de construction, d'amendes et de constats d'infractions, d'intérêts et de programmes d'activités récréatives et culturelles sont évaluées à 6,2 M\$.

- D'abord, les recettes provenant de permis de construction sont moindres de 3,7 M\$ en raison notamment du ralentissement ou du report de certains projets immobiliers du secteur commercial ;
- Également, les réductions obligées de l'offre en loisir, sport et culture ainsi que l'annulation de plusieurs activités se sont soldées par une perte de revenus de 1,3 M\$ ;
- Du côté des revenus sur les amendes et les constats d'infraction, une perte de 0,6 M\$ a été constatée ;
- Pareillement, la diminution des taux d'intérêt sur le marché a causé une perte de revenus de 0,5 M\$ sur les intérêts de taxes municipales et de placement ;
- Finalement, les recettes provenant d'autres services rendus ont été moindres de 0,1 M\$.

À cela s'ajoutent les dépenses imprévues, directement reliées à la pandémie. Celles-ci s'avéraient nécessaires afin de continuer d'offrir aux citoyens le plus grand nombre de services possible, d'assurer la sécurité des employés et de respecter les règles découlant de l'état d'urgence sanitaire. Ces dépenses ont été engendrées soit pour l'achat d'équipement de protection individuelle, de nettoyeurs et désinfectants ou de matériel informatique aux fins de télétravail, soit pour la modification des espaces de travail et communs, l'utilisation de services d'entretien supplémentaires et de personnel de sécurité afin d'assurer le maintien des mesures sanitaires et la surveillance des bâtiments, soit enfin pour l'utilisation de nouveaux outils de communication appropriés à la situation pandémique.

Sur le plan des dépenses de fonctionnement, l'annulation de plusieurs activités et événements, ainsi que la fermeture des installations récréatives, sportives et culturelles, se sont traduites par la mise à pied ou la diminution d'employés temporaires et saisonniers et par la réduction des dépenses inhérentes à ces activités annulées. Également, le report de divers projets et études, ainsi que l'utilisation restreinte de services externes ont permis de dégager des écarts favorables.

Salutairement, le gouvernement du Québec a soutenu la Ville en lui offrant une aide financière de 3 568 066 \$, utilisée pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette aide financière a permis à la municipalité de prévenir un déficit, de protéger les services offerts aux citoyens et d'éviter une hausse importante de taxes municipales en 2021.

## Revenus et charges

Or, la municipalité a su garder le cap en 2020 : les revenus de fonctionnement totaux, incluant l'aide du gouvernement du Québec, sont de 97,6 M\$, soit 99 % du budget total au chapitre des recettes pour l'exercice 2020. Quant à elles, les charges de fonctionnement engagées atteignent 97,0 M\$, soit 94 % du montant total des prévisions budgétaires, y compris des remboursements en capital de 4,6 M\$ sur la dette à long terme.

Malgré les pertes de revenus de fonctionnement dues à la pandémie, soulignons que les revenus générés par les droits de mutation immobilière totalisent 7,8 M\$, dégageant un écart favorable de 1,7 M\$ comparativement au budget 2020. Cet écart favorable s'explique par un marché immobilier dynamique où l'on constate des hausses des prix impressionnantes pour les résidences unifamiliales. Nous ne pouvons que conclure que la Ville de Mont-Royal demeure une municipalité prisée pour son milieu de vie de grande qualité, les services qui y sont offerts et sa situation géographique.

Globalement, les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent aussi un facteur important du résultat positif de 2020. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 92,4 M\$, en baisse de 7,6 M\$ (soit 7,6 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2020. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale, aux activités récréatives et culturelles, aux opérations de déneigement, d'entretien des réseaux routier, d'aqueduc et d'égout, à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes, de même qu'à l'entretien des bâtiments municipaux.

## Immobilisations

En 2020, l'administration municipale a investi 9,2 M\$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2020
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	3 728 058 \$
Verdissement du secteur Bates-Ekers	417 115 \$
Réhabilitation de conduites d'égout et d'aqueduc	400 199 \$
Remplacement d'éclairage de rue	510 011 \$
Réalisation d'une partie des plans et devis du nouveau centre sportif et communautaire	856 799 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux (récréatifs et administratifs)	1 262 565 \$
Restauration des postes de rechloration	488 772 \$

Équipement informatique	479 759 \$
Parcs et autres espaces verts	407 097 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	299 523 \$
Remplacement de véhicules	112 864 \$
Implantation de deux stations BIXI	98 670 \$
Achat de bornes de recharge électrique	15 521 \$
Installation d'une clôture en fer forgé sur le chemin Rockland	58 321 \$
Afficheur de vitesse	15 159 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 150 433 \$</b>

### **Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés**

Au 31 décembre 2020, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 37,8 M\$.

<b>Catégorie</b>	<b>2020</b>
Surplus non affectés	6 351 278 \$
Surplus affectés	25 820 363 \$
Réserves financières	3 284 093 \$
Fonds réservés	2 386 815 \$
<b>TOTAL</b>	<b>37 842 549 \$</b>

### **Endettement**

La dette à long terme au 31 décembre 2020 s'établit à 33,7 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 8,6 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 7,2 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme à 35,1 M\$ au 31 décembre 2020. Cet endettement représente 0,41 % de la richesse foncière uniformisée.

## **Considérations supplémentaires**

Au-delà de ce qui précède, je suis particulièrement heureux des actions concrètes prises par notre administration pendant l'année 2020.

Au chapitre culturel et récréatif, soulignons notamment :

- la tenue d'un référendum sur le projet de Règlement n° E-1907 décrétant la réalisation de travaux de construction d'un centre sportif et communautaire et un emprunt de 27 800 000 \$ à cette fin ;
- l'abolition, de façon permanente, des amendes sur les documents rapportés en retard à la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson.

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :

- l'installation de deux nouvelles bornes BIXI sur le territoire de Mont-Royal ;
- la conversion de l'éclairage de rue à la technologie DEL dans certains secteurs de la Ville ;
- l'amorce d'une réflexion sur les orientations à adopter en vue d'une politique alimentaire et d'agriculture urbaine propre à Mont-Royal ;
- l'installation de nouvelles bornes de recharge 240 V pour véhicules électriques et hybrides sur l'avenue Dunbar ;
- la mise à l'essai de l'intégration de la poudre de verre, provenant de verre recyclé, comme ajout cimentaire ;
- l'installation aux ateliers municipaux d'une station lave-glace à l'usage exclusif des véhicules de la Ville.

Au chapitre de la sécurité publique, soulignons notamment :

- l'utilisation d'un premier radar-afficheur sur remorque afin de contrer la vitesse et recueillir des données sur la circulation, y compris son volume ;
- la reconfiguration de l'intersection Lazard et Dunvegan ;
- l'installation d'une dizaine de dos-d'âne permanents.

Au chapitre de l'urbanisme et du développement économique, soulignons notamment :

- l'organisation d'une consultation publique au sujet du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Rockland ;
- la participation à la campagne de financement participatif qui vise à soutenir les commerces et organismes de première ligne les plus touchés par la COVID-19.

Au chapitre des finances, soulignons notamment :

- l'annonce et la mise en œuvre de mesures financières afin d'alléger le fardeau fiscal des résidents, commerces et entreprises via le report de l'échéance de paiement des taxes foncières et le calcul des frais d'intérêt.

Mon administration municipale tient également à souligner sa reconnaissance à l'égard de la Fondation Rossy qui, par sa contribution communautaire colossale, rend possible la réalisation du projet de construction d'un stationnement souterrain intérieur qui reliera le futur centre sportif et communautaire à l'hôtel de ville. Ce projet d'envergure bénéficiera aux membres de la communauté de Mont-Royal en facilitant l'accès aux installations au plus grand nombre de gens possible.

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Conclusion**

Au terme de l'exercice financier de 2020, nous pouvons conclure qu'en dépit de la pandémie et grâce notamment à un apport du gouvernement du Québec, les résultats financiers de la Ville s'avèrent positifs. Ils nous permettent d'entamer l'année 2021 avec optimisme, d'investir dans nos projets d'infrastructures et de bénéficier d'une marge de manœuvre appréciable. Les actifs financiers nets (dette nette) sont positifs, les surplus et réserves financières sont en hausse et l'endettement global ne représente que 0,41 % de la richesse foncière de la Ville. Cette latitude financière nous aidera notamment à atténuer les impacts financiers défavorables d'une pandémie qui perdure et à poursuivre notre cheminement vers la construction d'un centre sportif et communautaire à notre image, répondant à nos besoins actuels et futurs. Je ne peux qu'entrevoir l'avenir de notre Ville positivement.

Donné à Mont-Royal, ce dix-septième jour de mai de l'an deux mille vingt et un.

Le maire,

Philippe Roy